

Anticiper pour bien transmettre

Objectifs de la formation

4 jours pour bénéficier des clés de compréhension sur les aspects humains, juridiques, fiscaux d'une transmission réussie. Devenir acteur de son projet de transmission et acquérir des outils et démarches pour le mener à bien.

Pré-requis

Aucun pré-requis

Déroulé

Si la date effective de la transmission n'est pas pour demain il est quand même nécessaire de l'anticiper. C'est pourquoi la formation s'adaptera en fonction des attentes de chaque stagiaire, de l'état de leurs connaissances et de l'avancement de la transmission sur leur ferme. Chaque stagiaire sera invité à prendre du recul par rapport à sa situation et clarifier ses idées (savoir « par quel bout » prendre les choses) afin de se questionner sur les représentations de sa ferme et les enjeux de sa transmission. On travaillera conjointement les outils nécessaires pour la transmission d'une ferme : compréhension de la retraite agricole, modes d'évaluation de la valeur de sa ferme. On travaillera enfin sur les outils, les démarches et les éléments-clés pour choisir un repreneur et établir une relation de confiance.

TELECHARGER LE PDF ET NOUS LE RETOURNER POUR VOUS INSCRIRE

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Ariège

Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 06/02/2019

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Si vous n'êtes pas éligible au fond Vivea merci de nous contacter

ADEAR 09 32 Av du Général de Gaulle
09000 Foix
09000
Foix
Tel. 05 34 14 61 79

Dates, lieux et intervenants

07 févr 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	32 Avenue du général de Gaulle 09000 FOIX	Brigitte CHIZELLE, Cabinet Autrement Dit, sociologue et formatrice
13 févr 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	32 Avenue du général de Gaulle 09000 FOIX	Mme Carpy, MSA MPS, conseillère retraite et intervenante en formation et Genevieve Leclerc : Formatrice en gestion, AFOCG 31
01 mars 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	32 Avenue du général de Gaulle 09000 FOIX	Brigitte CHIZELLE, Cabinet Autrement Dit, sociologue et formatrice
08 mars 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	32 Avenue du général de Gaulle 09000 FOIX	Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))